

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** postulat  
**Titre :** Pour que les artisans et PME puissent travailler à Lausanne et surtout y rester!  
**Initiant-e(-s) :** Olivier MARMY

---

Des artisans et PME quittent Lausanne ou envisagent de le faire. Cela est défavorable à la vitalité économique de la commune, que ce soit en terme de places de travail ou de substance fiscale. Il importe dès lors de comprendre les besoins de ces acteurs économiques et de ménager un environnement favorable à leur activité.

Nous venons d'apprendre qu'une entreprise bien connue, active dans le second oeuvre depuis 80 ans, a décidé de quitter Lausanne pour s'installer dans une commune voisine, suite notamment à des difficultés croissantes d'accès aussi bien à ses locaux que sur les sites d'intervention. Ce sont plus de trente places de travail qui disparaissent ! Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres: les PME actives dans le domaine du bâtiment, notamment, tendent à fuir la commune vers des lieux plus cléments, pour diverses raisons, alors que l'objectif de la municipalité est d'augmenter les places de travail à Lausanne. Rappelons que le ratio lausannois habitants/emplois est mauvais en comparaison suisse. Il en va de notre vitalité économique et finalement de notre substance fiscale.

Parmi les plaintes récurrentes on retrouve la difficulté de circulation, la stationnement autour de l'entreprise et sur les lieux des interventions et travaux, ainsi que la disponibilité des locaux pour l'optimisation et l'extension ds activités.

**Conclusions :**

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

- prendre contact avec les artisans et PME lausannoises pour analyser leurs doléances et besoins, à l'instar des démarches consultatives envers la population
- favoriser l'activité des artisans et entreprises établis sur le territoire communal en facilitant l'accès à leurs propres locaux ainsi que l'accès et stationnement sur les sites d'intervention, dépannage, entretien et chantier
- faciliter autant que possible l'accès à des locaux adéquats, ou à leur aménagement et transformation

Lausanne, le 4 octobre 2024

Olivier Marmy 

**Signataire(s) :**  
Laisser vide

-----  
*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :*

Choisissez un élément.